

férés... les Pasteurs enseigneront donc aux fidèles surtout que Jésus-Christ a institué l'Eucharistie pour deux raisons : la première, afin qu'elle servît d'aliment céleste à notre âme pour soutenir et conserver en elle la vie spirituelle ; la seconde, afin que l'Eglise eût un sacrifice perpétuel pour l'expiation de nos péchés, et pût ramener à la miséricorde et à la clémence la Justice Divine justement irritée plus d'une fois par nos crimes... Il y a donc une grande différence entre le sacrement et le sacrifice."

Qu'est-ce donc qu'un sacrifice ? Quel est le sacrifice de la loi évangélique ? en quoi consiste-t-il ? voilà trois questions capitales.

1^o *Le sacrifice en général*, c'est, dit Monseigneur Rosset, l'offrande extérieure d'une chose sensible durable, faite à Dieu par un ministre légitime, qui au milieu de rites religieux est détruite ou au moins substantiellement changée : dans le but de reconnaître le souverain domaine de Dieu et la dépendance absolue de l'homme vis-à-vis de sa suprême majesté.

Le sacrifice est donc intérieur et extérieur : l'âme doit en elle-même avouer son néant, se courber intérieurement devant le Seigneur, professer son absolue dépendance vis-à-vis de Lui, reconnaître qu'elle n'est que ce qu'il l'a faite, qu'elle ne possède que ce que sa gratuite Bonté lui donne et lui conserve ; et en présence d'une si Infinie Majesté et d'un tel néant, l'âme ne peut s'empêcher d'aimer un tel Père, sachant que l'amour est la plénitude de la loi, "*non colitur nisi amando* : on n'honore Dieu au complet qu'en le chérissant." (S. Augustin). De là vient ce mot de Notre Sauveur à la Samaritaine : " L'heure est venue où les vrais adorateurs adoreront en esprit et en vérité ; voilà les vrais adorateurs que mon Père désire : Dieu est pur Esprit, et ceux qui l'adorent doivent le faire en esprit et vérité." (Io. iv, 23). Mais si le culte *intérieur* sus-nommé est le principal, il n'est pas le seul : il a aussi un côté *extérieur*, des signes visibles, des marques sensibles ; l'âme ne doit pas seule glorifier Dieu et reconnaître ses droits suprêmes ; le corps, œuvre des doigts divins, doit aussi son tribut : aussi David chante-t-il : " Mon cœur (âme) et ma chair (corps)

tres
voil
L
de
se s
fran
de l
ract
Elle
crifi
Dieu
l'ace
le si
la d
le su
Le
loi n
à Lu
que
le pa
Letti
duite
Se
imme
teurs
hâter
nous
saien
qu'af
au se
" I
Seign
crifier
de la
ou qu
cutior
sacrifi